syndicat-autonome-unsa@paris.fr

SYNDICAT AUTONOME / UNSA

des personnels de la Ville, du département de Paris
et des services annexes

Que veut dire « Dialogue Social » à la ville de Paris ?

L'UNSA/ASP avec les autres Organisations Syndicales a été reçue ce jour par le secrétariat général de la ville de Paris pour participer au Comité de Suivi de Stationnement.

Notre section syndicale regrette que des documents concernant le temps de travail aient été donnés à la sortie de réunion, sous prétexte qu'ils seront discutés lors du prochain Comité en date du 13 avril.

Les organisations syndicales se retrouvent avec des documents complexes, sans qu'elles aient pu au préalable poser des questions tout à fait légitimes à l'administration.

Les ASP ont le droit de savoir la vérité sur le nouveau cycle de travail imposé par la ville !

Cette méthode de travail est inacceptable lorsque l'on prône un dialogue social constructif. Nous demandons à l'administration de revoir sa copie !

Syndicat Autonome – UNSA – 2 bis, square Georges Lesage 75012 **PARIS** – M° Quai de la Rapée (Ligne 5)
Tel : 01.43.47.84.68 / **Port :** 06.08.63.09.64 – E**mail :** jean-pierre.consuegra@paris.fr ou autonome@aliceadsl.fr